

Paris, le 23 février 2022

COMMUNIQUÉ

Annnonce des lauréats au label EXPE-CT Programme de valorisation de l'expertise des collectivités territoriales

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales a relancé pour 2022 le programme « EXPE-CT » de valorisation de l'expertise des collectivités territoriales françaises.

Ce programme permet de :

- **promouvoir à l'international les compétences et les savoir-faire des collectivités françaises et de leurs associations,**
- **de répondre aux demandes précises et urgentes de coopération de collectivités territoriales étrangères,**
- **de développer les coopérations décentralisées dans les pays où les collectivités territoriales françaises sont peu présentes.**

Le savoir-faire des élus et des agents territoriaux est de plus en plus sollicité sur tous les aspects de la gouvernance locale. Par ailleurs, les collectivités territoriales françaises souhaitent diversifier leurs modalités d'intervention et pouvoir s'engager à l'international avec des degrés variés d'implication et de contraintes, c'est-à-dire y compris sur des projets ponctuels.

Lors du comité de labellisation du 27 janvier 2022, **4 collectivités ont reçu le label EXPE-CT**, dont la liste figure en annexe de ce communiqué.

→ Consulter [l'ensemble des collectivités territoriales françaises labellisées EXPE-CT](#)

Votre collectivité possède une ou plusieurs expertises ?
Rejoignez ce programme et faites connaître l'excellence
de votre savoir-faire !

Plusieurs comités de sélection ont lieu chaque année. Le détail de la procédure de labellisation se trouve sur [France Diplomatie](#).

Contact :

Anne-Marie MEVEL REINGOLD, chargée de mission, responsable du programme EXPE-CT

Tél: 01 43 17 62 61 | anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr

Secrétariat

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr